

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 8 JUILLET 2022 A 20 H 30

Nombre de conseillers élus : 11

Nombre de conseillers en fonction : 11

Nombre de conseillers présents : 9

Date de la convocation : 4 Juillet 2022

Présents	Arnaud DEMUYNCK, Marc LEDURE, Florent PIERRON, Philippe STEIMETZ, Guy BILTHAUER, Yannick DUPIRE, Anthony PFEFFER, Fanny THIEBAUT, Didier THIRY.
Absent excusé	Vianney PERRIN, Laetitia CAVENEL

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte

NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE.

Monsieur Yannick DUPIRE est nommé secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 13 AVRIL 2022.

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du conseil municipal le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 13 avril 2022.

Ce compte-rendu est approuvé, à l'unanimité,

MOBILIER DE LA SALLE COMMUNALE. DCM N°012/2022

Le conseil municipal, après avoir consulté les différentes offres concernant l'achat de mobilier pour la salle communale,

Après avoir entendu les explications sur le comparatif des différents devis.

DECIDE à l'unanimité, de retenir l'offre de l'entreprise Buro conseil pour l'achat de mobilier pour la salle communale pour un montant de 12.999,72 € HT.

AUTORISE le Maire à signer la commande correspondante.

CLOTURE DE LA SALLE COMMUNALE. DCM N°013/2022

Le conseil municipal, après avoir consulté les différentes offres concernant la fourniture et la pose d'une clôture autour de la salle communale et de l'espace jeux

Après avoir entendu les explications sur le comparatif des différents devis.

DECIDE à l'unanimité, de retenir l'offre de l'entreprise Clôture Louis pour la fourniture et la pose d'une clôture autour de la salle communale et de l'espace jeux l'achat pour un montant de 26.308,00 € HT.

AUTORISE le Maire à signer la commande correspondante.

**REEMPLACEMENT DE L'INTERPHONE ET REPERAGE ET REMISE EN CONFORMITE DU
TABLEAU ELECTRIQUE DE LA MAIRE – PRESENTATION DES OFFRES. DCM N°014/2022**

Le Maire informe le conseil municipal que l'interphone de la mairie et du logement ne fonctionne plus et qu'il est nécessaire de le changer. Il indique également qu'il est nécessaire de remettre en conformité le réseau électrique de la maire.

Après avoir pris connaissance des différentes offres,

Le conseil Municipal,

DECIDE à l'unanimité de confier les travaux à l'entreprise SIEG pour un montant de 1650.00 € HT

AUTORISE le Maire à signer la commande correspondante.

ILLUMINATION DE NOEL. DCM N°015/2022

Le Maire informe le conseil municipal qu'il est souhaitable de remplacer certaines illuminations de Noël, elles sont vieillissantes et inadaptées aux lampadaires.

Après avoir pris connaissance des différentes offres,

Le conseil Municipal,

DECIDE à l'unanimité l'achat de nouvelles illuminations de Noël chez Citeos pour un montant de 9.040 ,00 € HT.

AUTORISE le Maire à signer la commande correspondante.

CADEAUX DE NAISSANCE. DCM N°016/2022

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à la naissance de plusieurs enfants dans la commune, il souhaite comme par le passé faire un cadeau de naissance.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE l'achat d'un cadeau de naissance d'une valeur d'environ 80 € pour ces deux naissances ainsi que pour chaque nouvelle naissance à venir.

**CREATION D'UNE ADS (AUTORISATION DE STATIONNEMENT) PRESENTATION DE LA
DEMANDE. DCM N°017/2022**

Le Maire informe le conseil municipal qu'un artisan taxi habitant la commune demande une autorisation de stationnement sur la commune,

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le maire à délivrer une autorisation de stationnement sur la commune à cette personne.

DEMANDE que la prise en charge du panneau par le porteur de l'autorisation.

**URBANISME : CAS PARTICULIER NOUVEAU LOTISSEMENT SUR DEBORDEMENT TERRASSE
ZONE N – LOT 1,2,3,4 et 5.**

Le conseil municipal souhaite avoir le point de vue du service instructeur avant de prendre une décision.

DENOMINATION ET NUMEROTATION RUE FUTUR LOTISSEMENT. DCM N°018/2022

Le Maire expose au conseil municipal qu'il est nécessaire de donner un nom et la numérotation des terrains du nouveau lotissement afin que les concessionnaires soient avisés.

Le conseil municipal, après en avoir longuement débattu et avoir délibéré, par 6 voix pour « Rue de la Bevette » et 3 pour « Rue du Pré la Plante »

DECIDE que la rue sera nommée, « rue de la bevette » et que la numérotation sera la suivante :

LOT	NUMERO	LOT	NUMERO
Lot N° 1	7	Lot N° 9	15
Lot N° 2	8	Lot N° 10	16
Lot N° 3	9	Lot N° 11	2
Lot N° 4	10	Lot N° 12	1
Lot N° 5	11	Lot N° 13	3
Lot N° 6	12	Lot N° 14	4
Lot N° 7	13	Lot N° 15	5
Lot N° 8	14	Lot N° 16	6

DIVERS

○ ***Point d'information DSC***

Le Maire informe le conseil municipal que le travail fait sur la DSC par les maires des petites communes à porté ces fruits car la DSC va être réaugmentée.

○ ***Point d'information – Mise en place d'une table/banc au lavoir***

Le Maire informe le conseil municipal qu'il est prévu d'installer une table et banc ainsi qu'une poubelle près du lavoir.

○ ***Point d'information Salle Communale***

Le Maire fait un point sur l'état d'avancement de la salle communale et indique qu'il y a un problème avec le raccordement électrique prévu (car la puissance a été surévaluée).

○ ***Barbecue de rentrée***

Le conseil municipal propose qu'un barbecue soit organisé à la rentrée.

○ **Point d'information sur travaux A4 et route de Buy**

Monsieur Maire informe le conseil municipal que la remise en service de la route de Buy pourrait avoir lieu fin septembre dans le meilleur des cas.

○ **Point d'information sur vidéo-protection.**

Le matériel a été réceptionné et posé, maintenant il faut attendre que la salle communale soit alimentée en électricité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 23 heures 49.

Antilly, le 16 juillet 2021.

Le Maire,
Arnaud DEMUYNCK


 Le Maire
Arnaud DEMUYNCK